REFUS ASSURANCE INDIVIDUEL ACCIDENT

A COMPLETER ET SIGNER PAR LE SOUSCRIPTEUR D'UNE LICENCE FFTA
EN CAS ET UNIQUEMENT EN CAS DE REFUS D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Je soussigné Monsieur – Madame *(rayer la mention inutile)* :

Né (e) le :

Déclare avoir pris connaissance de la notice d'information sur les assurances délivrées par le

Club de :

affilié F.F.T.A. sous le numéro :

et agissant en qualité de club affilié à la Fédération de Tir à l'Arc.

En vertu des dispositions de l'article L321-6 du code du sport, je refuse la garantie individuelle accident d'un montant de 0.30 euros, quel que soit le type de licence et catégorie d'âge qui me donne droit à une indemnisation en cas d'accident survenu au cours des activités Tir à l'Arc.

Je renonce donc à une indemnisation en cas d'accident survenu au cours des activités Tir à l'Arc.

Je reconnais avoir reçu les informations de mon club sur les questions d'assurances liées à la pratique du Tir à l'Arc avec ma licence.

Fait le : à :

Le soussigné, ci-dessus dénommé,
Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)
Pour les mineurs signature du responsable légal.